



Prix de la laïcité de la République française

publié le 20/09/2025

Descriptif :

Candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 octobre inclus.

Sommaire :

- Candidater
- Remise des prix

Le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer poursuit son appel à projets pour le **Prix de la laïcité de la République française**.

Depuis 2021, le Prix de la laïcité distingue les actions de terrain et les projets portant sur la pédagogie et la promotion de la laïcité. Il permet aux lauréats :

- de réaliser un projet ou de valoriser leur action ou leurs actions ;
- de récompenser les acteurs locaux dont l'engagement est au cœur de la vie citoyenne.

● Candidater

Il est possible de concourir au Prix de la laïcité de la République française à titre **individuel** ou **collectif** afin de mettre en exergue des actions ou projets en lien avec la Laïcité : établissements scolaires, associations, collectivités locales, acteurs privés et particuliers... tout le monde peut se porter candidat !

Le Prix de la laïcité de la République française sera attribué aux initiatives les plus notables, pour un montant global de cinquante mille euros.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 octobre 2025 et elles devront se conformer au règlement du prix. Pour postuler, il est nécessaire de s'inscrire en ligne via la page dédiée au prix-de-la-laicite@interieur.gouv.fr.

● Remise des prix

La remise des prix aura lieu le **lundi 9 décembre**, date anniversaire de la [loi du 9 décembre 1905](#) et Journée nationale de la laïcité.

Document joint

 [Formulaire de candidature - Prix de la laïcité 2025](#) (PDF de 775.7 ko)